

Paris, le 25 mai 2009

Grenelle des ondes : Tenter de mettre le vide en relief

Contribution écrite de l'association nationale Robin des Toits au rapport de restitution du Grenelle des ondes

La Table ronde a été hâtivement mise en place suite à des décisions de justice qui condamnaient les opérateurs de téléphonie mobile à démonter des antennes relais. La lettre de mission du premier Ministre M. Fillon à Mme Bachelot précisait déjà la conclusion de vos travaux avant que les discussions soient ouvertes : pas de problème sanitaire avec les antennes relais et ne s'occuper que du portable. Ce parti pris n'est pas sans rappeler l'étude de l'INVS à Saint-Cyr-l'Ecole dont nos débats ont démontré qu'elle n'avait jamais étudiée l'impact des antennes relais contrairement à ce que l'on essaie de faire croire.

Dans un souci d'ouverture et pour répondre à la demande sociale sans passer par la case justice, Robin des Toits a proposé l'expérimentation dans des villes pilotes urbaines et rurales du seuil d'exposition à 0.6V/m. Cette proposition continue à susciter les candidatures de nombreuses communes et a reçu le soutien de plusieurs élus et associations autour de la Table ronde. Elle a mobilisé les médias et serait la démonstration que cette Table ronde sert à quelque chose. Cette proposition phare n'apparaît même pas dans le rapport.

L'interdiction du portable - produit potentiellement cancérigène - au moins de 14 ans est tout juste évoquée et rien sur une campagne d'information en direction des femmes enceintes.

Le problème de l'électro-sensibilité est constaté et doit être pris en charge (comment ?) mais le rapport déclare arbitrairement qu'il n'y a pas de rapport avec les champs électromagnétiques.

Globalement les données scientifiques retenues sont très orientées (où est l'avis de scientifiques indépendants de l'industrie ?) et tout est fait pour conserver la technologie en l'état au lieu de l'adapter à la santé publique.

Le rapport ne mentionne pas l'alternative filaire (fibre optique, réseaux filaires) aux technologies sans fil : DECT, Wifi, Wimax, Bluetooth.

En tout état de cause cette Table ronde ne permet pas de trouver une sortie « par le haut » à ce problème sanitaire majeur. Elle n'a même pas pris en compte la position des assureurs.

Notre proposition de villes pilotes pour tester le 0.6V/m est toujours d'actualité et tant qu'elle ne recueille l'attention ni de l'Etat, ni des opérateurs, nous nous estimons fondés à retourner en justice.